



Les P'tits déjeuners auteurs·trices

Une boisson chaude, une viennoiserie et une rencontre professionnelle pour bien démarrer la journée !

Accès libre aux auteurs.trices sur simple présentation de leur badge (également ouverts aux étudiants.tes en cycle de bande dessinée)

Jeudi 25 janvier - 9h30-11h30

Et pour ça, je me fais payer comment?

Jongler avec la pluriactivité

En tant que professionnel·le, vous êtes amené·e à exercer des activités artistiques ou annexes diverses. Comment gérer au mieux cette pluriactivité qui relève de statuts et régimes différents?

Avec Marc-Antoine Boidin (auteur), Marie-Anne Ferry-Fall (directrice générale gérante de l'ADAGP), Benjamin Cerdan (In Futurum expertise comptabilité) - Modération: Sébastien Cornuau (juriste - Cité internationale de la bande dessinée et de l'image).

Vendredi 26 janvier - 9h30-11h30

Quel sera l'auteur, l'autrice de bande dessinée de demain?

tendances et mutations

édition, auto-édition, activités annexes

Avec Maliki et Boulet (auteurs), Becky (administratrice du site Maliki.com), Emmanuel de Rengervé (juriste), Elodie Gonçalves (responsable projets éditions Ulule), modération : Denis Bajram.

Samedi 27 janvier - 10h-11h30

La bande dessinée, de l'auteur au lecteur :

une chaîne, un camembert et des idées reçues !

Quelle est la place et la contribution de chacun des métiers de la chaîne du livre papier ?

Comment se répartit la valeur lorsqu'un livre est vendu ?

Avec Christelle Pécout (autrice), Serge Ewencyk (éditeur, Éditions ça et là), Vincent Poirier (libraire, BD Fugue Annecy), Éric Lamache (responsable de la diffusion Belles Lettres diffusion distribution), modération : Emmanuelle Lavoix (Centre du livre et de la lecture en Poitou-Charentes).



Les Rendez-vous à la carte

Le vendredi après-midi de 14h à 18 h, divers organismes seront présents pour recevoir les auteurs.autrices (sur rendez-vous)

Rendez-vous de 20 minutes le vendredi après-midi, réservations:

formations.bdangoulemepro.com

- Le juriste du **SNAC** répondra à vos questions juridiques, fiscales et sur vos contrats.
- l'association **ARTAGA** (Association de gestion agréée des créateurs en arts graphiques et plastiques), répondra à vos questions comptables et fiscales.
- Une assistante sociale de la **SGDL** (Société des gens de lettres), vous informera sur vos droits sociaux : *retraites, arrêts maladie, congés maternité que dois-je faire ?*
- Une représentante de l'**AGESSA** vous informera sur vos droits sociaux et vous renseignera sur votre dossier : *arrêt maladie, retraite etc.*



la **citô** internationale
de la bande dessinée
et de l'image



FESTIVAL INTERNATIONAL
DE LA BANDE DESSINÉE
ANGOULÊME

